



## **L'Heureux Cyclage, le réseau français des ateliers vélo participatifs et solidaires**

L'Heureux Cyclage, le réseau des ateliers vélo participatifs et solidaires, réunit les structures qui développent des activités de promotion du vélo à travers le réemploi des cycles, et l'apprentissage de la mécanique vélo dans un objectif non lucratif.

L'activité des ateliers vélo se développe très rapidement dans les agglomérations et en zone rurale. Répondant à un besoin réel des cyclistes quotidien·nes, les projets d'ateliers vélo se multiplient.

Moins d'une dizaine étaient en fonctionnement en 2006, on en dénombre 391 référencés en 2020, qui représentant 110 000 usager·ères, 6200 bénévoles et 270 emplois en équivalent-temps-plein. Les ateliers vélos participatifs et solidaires réemploient et recyclent 80 % des 57 500 vélos récupérés en 2018.

Selon ses statuts, « Ce réseau s'inscrit dans une démarche solidaire de promotion active de l'usage du vélo et du réemploi afin d'améliorer le cadre de vie. Il concourt à la préservation de l'environnement, la lutte contre le dérèglement climatique, la pollution et autres nuisances ».

Les ateliers vélo participatifs et solidaires, acteurs de l'économie circulaire

L'Heureux Cyclage a pour objet de promouvoir et valoriser l'activité des « ateliers vélo », de favoriser l'échange d'expériences et le partage de connaissance entre eux, d'aider à leur création et soutenir leur développement, de développer des projets communs à ses membres, de représenter les intérêts des « ateliers vélo » dans le respect de « la charte fondatrice de L'Heureux Cyclage », de développer des relations avec d'autres structures gérant des « ateliers vélo » partout dans le monde.

## ***La charte de L'Heureux Cyclage***

*L'Heureux Cyclage est un réseau fédérant les ateliers sans but lucratif ayant chacun l'ensemble des objectifs suivants :*

- *Favoriser la pratique du vélo au quotidien.*
- *Remettre en circulation des vélos délaissés, réemployer les pièces détachées et recycler les matières premières.*
- *Échanger les savoir-faire pour favoriser l'autonomie des cyclistes : la vélonomie.*
- *Promouvoir l'éducation populaire et l'autonomie des personnes.*
- *Lutter de manière active et concrète contre toutes les formes de discrimination.*

*Ainsi les ateliers vélo participatifs et solidaires mettent à disposition des outils, des pièces détachées et des conseils pour permettre aux cyclistes de réparer eux-mêmes leurs vélos. Leurs activités, volontairement accessibles à tous, sont développées dans une démarche locale, solidaire et conviviale. L'Heureux Cyclage veut permettre l'échange d'expériences, la mutualisation des connaissances afin de favoriser la création d'ateliers vélo et soutenir leur développement. Les ateliers vélo signataires de cette charte s'engagent dans cette dynamique.*

Les ateliers vélo participatifs et solidaires, acteurs de l'économie circulaire

## ***Les ateliers vélo participatifs et solidaires***

Les ateliers vélo par leur activité de réemploi, participent à l'éducation à l'environnement, créent des emplois, génèrent des projets de territoires en ayant des partenariats et servent de support à des activités orientées vers des publics spécifiques. Ils participent ainsi à l'atteinte de la feuille de route d'Economie Circulaire.

Cette activité répond à un besoin grandissant, tant vis-à-vis des usager-es, que des collectivités. Le panorama annuel de L'Heureux Cyclage montre que leur nombre est sans cesse croissant et que la demande est bien présente.

### **Les ateliers vélo sont des lieux de réemploi, de revalorisation et de recyclage**

L'activité des ateliers vélo se base sur le réemploi des vélos abandonnés et des pièces détachées. Les ateliers donnent une nouvelle vie aux vélos abandonnés.

Ils facilitent la réparation et permettent l'allongement de la durée d'usage des vélos, en sensibilisant en plus les usager-es à l'importance de la qualité des pièces et des cycles.

Ils permettent l'amélioration de la prévention, de la gestion et du recyclage des déchets, y compris en réinjectant et réutilisant les matières issues des déchets dans le cycle économique.

Des objets sont fabriqués à partir de pièces inutilisables. Ainsi, leur production ne nécessite pas de nouvelles matières premières et évite l'accumulation de déchets.

En récupérant des vélos, les ateliers vélo réalisent un tri qui réduit le coût de retraitement pour la collectivité.

### **Ils participent à l'éducation à l'environnement**

Les ateliers vélo, véritables recycleries spécialisées, participent à l'éducation à l'environnement et au recyclage. Les plus jeunes comme les adultes peuvent y appréhender les gestes éco-citoyens de réduction des déchets (choix de consommation, entretien des objets, produits de seconde vie, tri...)

### **Ils créent des emplois et participent à l'économie de la fonctionnalité et de proximité**

Les ateliers vélo présentent un potentiel important de création d'emplois, évalués à 270 équivalents-temps-plein.

Ils proposent un service plutôt qu'un bien pour permettre à chacun-e de devenir autonome (ou « vélonome ») dans sa pratique du vélo. Cet épanouissement dans la mécanique se veut participatif et solidaire : chacun-e est invité-e à apprendre à d'autres comment entretenir ou réparer sa bicyclette

### **Ils développent des projets de territoire**

Les expériences d'ateliers vélo montrent que c'est une activité ancrée dans sur un territoire relativement restreint. Les cyclistes font rarement des kilomètres pour aller réparer leur vélo. De fait, les ateliers favorisent les relations de voisinage et

Les ateliers vélo participatifs et solidaires, acteurs de l'économie circulaire

s'associent souvent à d'autres projets menés sur le territoire. La zone de chalandise d'un atelier vélo est de 5km.

### **Ils permettent de développer des projets pour des publics spécifiques**

Les ateliers vélo peuvent être une activité support pour la prévention spécialisée. D'autres structures qui œuvrent dans ce secteur font traditionnellement appel aux ateliers pour offrir aux jeunes concernés une activité originale qui pourrait changer leur quotidien. De plus, ils peuvent se délocaliser pour aller à la rencontre de nouveaux publics. La plupart des ateliers proposent des animations hors les murs pour mieux toucher certains publics (jeunes, personnes retraités, centre sociaux...) et participent à l'animation de l'espace public.

### **Ils développent des partenariats**

50 % des ateliers ont passé au moins une convention pour la récupération de vélos. La plupart des conventions sont passées auprès des collectivités en charge de gérer les déchetteries de leurs territoires mais aussi auprès de la police pour la récupération des vélos épaves, des administrations et entreprises disposant d'une flotte de vélos.

Un exemple pertinent est le dispositif des Donneries de la Métropole de Lyon et de la CLAVette Lyonnaise. Ce dispositif permet aux ateliers vélo de la Métropole de Lyon organisée en CLAVette - Coordination Locale d'Ateliers Vélo - d'accéder aux zones de réemploi des déchetteries, ce qui représente 7 tonnes de vélos, 66 % de ces derniers sont remis en circulation et 34 % sont démontés et valorisés en pièces détachées.

Les vélocistes et les gestionnaire d'habitats collectifs sont également des partenaires privilégiés.

Les sources de récupération de vélos sont multiples mais les dons de particuliers demeurent le moyen de récupération principal.

### **Ils concourent à l'atteinte des objectifs de la feuille de route de l'Économie Circulaire**

Ils permettent l'amélioration de la prévention, de la gestion et du recyclage des déchets, y compris en réinjectant et réutilisant les matières issues des déchets dans le cycle économique.

Ils permettent de réduire la consommation de ressources liée à la consommation française : en France, un tiers des vélos ne sont pas en état d'être utilisés et restent dans une cave ou un garage et on estime à 1,5 millions le nombre de vélos détruits chaque année. Les ateliers permettent de leur redonner une nouvelle vie. 57 500 vélos ont été récupérés pour être réparés ou pour alimenter les stocks de pièces détachées en 2018.

## ***Nos objectifs***

**1 - Rendre visible les ateliers vélos comme acteurs essentiels du réemploi, de la réparation et de l'économie de la fonctionnalité.**

**2 - Développer la création des ateliers participatifs d'autoréparation de vélos avec un objectif d'un atelier pour 50.000 habitant·e·s d'ici 2030** afin d'assurer un maillage territorial puissant avec près de 1400 ateliers partout en France à cet horizon.

**3 - Fixer l'objectif du taux de réemploi à 30% des vélos en fin de vie également à l'horizon 2030** (possible grâce au respect du point 1).